Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [5]

Artikel: Adresses utiles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277204

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le restaurant scolaire, vu par une habituée.

institutions publiques subventionnées par l'Etat et la commune ; leur organisation continue à être le fait d'une fédération d'associations privées, sous la responsabilité du Département de l'Instruction Publique. Le prix varie entre 4 et 5 francs par jour. Il en existe 31 en tout, 13 en ville et 18 dans les communes. Toutes les écoles cependant ne sont pas desservies. Rien n'existe notamment dans la région Troinex-Pinchat-Veyrier-Conches.

L'accueil du matin (entre 7 h. et 8 h. 30) est organisé pour les petits, de la première enfantine à la deuxième primaire, dans les quartiers des Eaux-Vives, Trembley, Pâquis, Saint-Gervais et la Jonction. Seuls les enfants qui ne peuvent pas bénéficier de la surveillance d'un de leurs deux parents avant le début des classes y sont admis.

Comparée à celle qui prévaut dans les autres villes de Suisse romande, la situation genevoise apparaît comme particulièrement favorable. Il suffit de penser qu'à Lausanne, si les études surveillées sont pratique courante comme à Genève, il n'existe que quatre réfectoires pour les élèves de primaire (Prélaz, Rouvraie, Vennes et Malley), et pas d'accueil du matin. Cependant, le modèle genevois a des inconvénients. Le maintien des tout jeunes enfants en milieu scolaire de 7 h. à 18 h. ne fait pas l'unanimité. Certains enfants le supportent très mal

LAUSANNE BOUGE

Ce problème est bien présent à l'esprit des associations lausannoises qui, depuis un an, s'activent pour la création de centres d'accueil extérieurs aux écoles. Une motion dans ce sens avait été déposée en 1981, par une conseillère communale. La municipalité avait alors procédé à une enquête auprès des parents par le biais du questionnaire que nous avons mentionné plus haut. Les premiers résultats du dépouillement confirment que le besoin existe. Une dizaine d'organismes intéressés poussent à la roue. Mais on attend toujours le préavis de la Municipalité, qui devait paraître avant Pâques, et qui ne paraîtra finalement qu'à l'automne. Seuls des aménagements ponctuels pourront donc avoir lieu pour la prochaine rentrée scolaire. Et la réaction du Conseil communal, qui tient les cordons de la bourse, reste imprévisible.

« Il faudra bien qu'on se rende compte que le problème est urgent et réel, et n'existe pas seulement dans la tête de quelques féministes émancipées ! », s'exclame Marcel Gorgé, responsable des services parascolaires de la ville. M. Gorgé a bien raison. Les principales victimes du système actuel, ce sont les enfants de mères seules, obligées de travailler à l'extérieur, et des familles de condition modeste, où un seul salaire ne suffit pas à faire bouillir la marmite. Ce ne sont pas les vertueux défenseurs de la famille qui ramèneront ces mères-là au foyer avec de belles paroles.

LE BIEN-ETRE DE LA FAMILLE

Cela étant dit, il faudrait éviter de prendre pour référence seulement un certain nombre de cas plus ou moins dramatiques. Entre les familles confrontées à des situations vraiment critiques et celles où tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles (en admettant qu'il en existe), il y a celles où se manifeste un malaise supportable mais réel, lié à tout un ensemble de problèmes indissociables les uns des autres : emploi, logement, situation financière, maladie, conflits internes, etc. Dans un contexte de ce genre, il est artificiel de traiter le problème de la garde des enfants comme un problème à part. C'est la notion de bien-être global de la famille qu'il faut envisager. Aussi, le taux de fréquentation des structures parascolaires actuellement existantes en Suisse romande est-il trompeur quant aux véritables désirs des parents. La mère qui cherche du travail et n'en trouve pas garde bien entendu son enfant chez elle ; la travailleuse à qui l'on offre une place pour son enfant dans une garderie qui ferme le mercredi après-midi préfèrera le mettre chez une maman de jour qui refuse de le prendre un seul jour par semaine. Et ainsi de suite. L'intelligence des politiciens se prouve aussi par la capacité d'aller au-delà de certaines apparences.

Silvia Lempen

Collaboration de Eliane Daumont, Béatrice Geinoz, Anne-Lise Grobéty et Françoise Bruttin.

ADRESSES UTILES

Nous fournissons ci-dessous les coordonnées des organismes ou lieux d'accueil cités dans le dossier, dans l'ordre où ils sont mentionnés. Il va de soi que cette liste ne constitue nullement un panorama complet des possibilités existantes en Suisse romande.

- **Service des Placements familiaux, à Genève :** 16, rue des Sources. Permanence téléphonique, le matin : (022) 20 86 65.
- **Mamans de jour, à Lausanne :** resp. Christiane Monney, ch. des Aubépines 29, tél. (021) 37 38 97.
- **Service des mères gardiennes, à Sion :** resp. Alice Dayer, La Muraz, tél. (027) 22 70 88.
- **Service des mères gardiennes, à Sierre :** resp. Sœur Colette Crèche de Beaulieu, tél. (027) 55 05 85.
- **Service des mères gardiennes, à Martigny :** resp. Silviane Marquis, rue des Lavoirs 2, tél. (026) 2 43 76.
- **Service des mères gardiennes, à Monthey :** resp. Rolande Hänggeli, av. de France 18, tél. (025) 71 33 37.
- **Garderie communale de Delémont :** av. de la Gare 11, tél. (066) 22 24 19.
- **Chalet Sylvana, à Morges :** av. de Chanel 6, tél. (021) 71 69 27.
- **Société d'utilité publique des femmes suisses,** responsable des « Foyers d'Ecoliers » à **Neuchâtel :** prés. Rose-Marie Huguenin, Crêt-Taconnex 28, tél. (038) 24 36 23.
- **Association des Parents d'élèves de Fribourg,** responsable des études surveillées : prés. Mme Murith, tél. (037) 24 50 07.